

Le pain, la terre et l'eau : sujets de révolte en Méditerranée

par Pierre BLANC

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM)

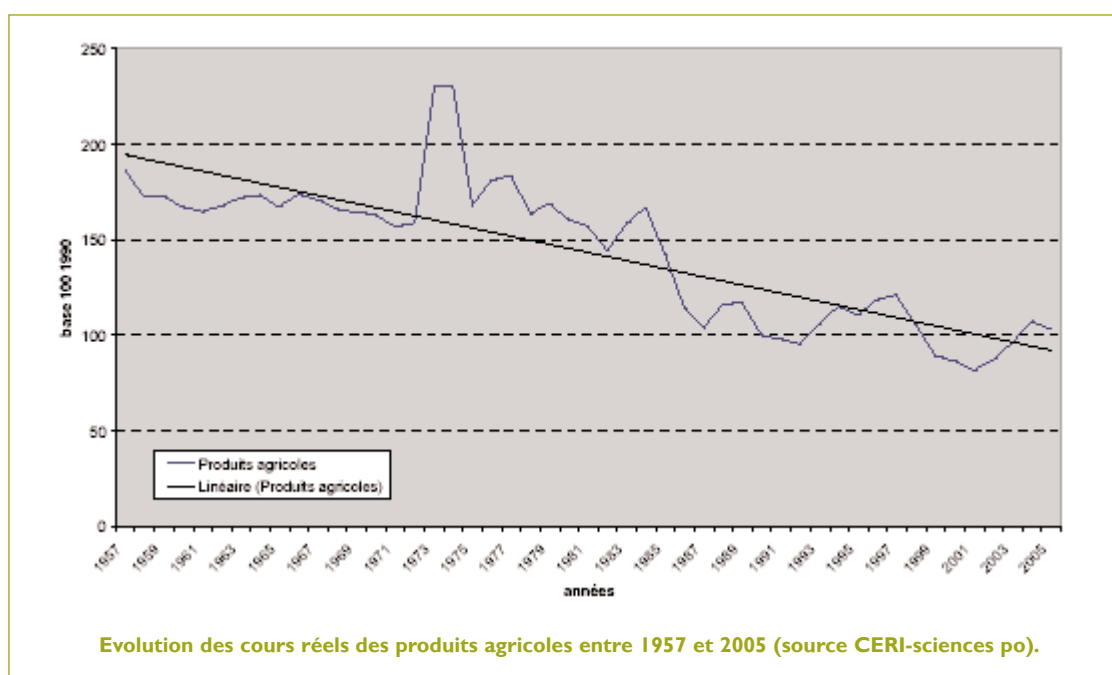
La Méditerranée a été souvent présentée comme un arc de crise dans les relations internationales. Epicentre de l'actualité planétaire, on oublie parfois la dimension géopolitique interne à la région, et davantage encore le potentiel déstabilisateur des questions agricoles et hydrauliques sur les sociétés méditerranéennes, spécialement au Sud et à l'Est du Bassin. Or les derniers mois ont, semble-t-il, rappelé, par épisodes inquiétants, l'acuité de cette problématique.

I. LE RETOUR DES ÉMEUTES DE LA FAIM ?

Le 23 septembre 2007, la ville de Sefrou, sise à quelque 200 kilomètres à l'est de Rabat, a été l'objet d'incidents violents entre les forces de l'ordre et des manifestants qui protestaient contre la hausse des prix des produits alimentaires. Ce rassemblement organisé par l'Association marocaine des droits humains (AMDH) n'est pas anecdotique, quoique sporadique. Il s'inscrit en effet dans l'histoire des émeutes de la faim apparues au Sud de la Méditerranée, notamment depuis que les politiques d'ajustement structurel ont érodé les politiques de subventions à la consommation qui permettaient d'amortir les mouvements haussiers du prix des matières premières alimentaires.

S'il est resté circonscrit à un petit territoire, ce phénomène d'émeute de la faim pourrait pourtant se reproduire de façon plus étendue. Pour l'heure, certains pays ont trouvé des palliatifs à la crise, à l'instar de la Tunisie qui a réduit la taille réglementaire de la baguette de pain. De son côté, l'Égypte a décidé d'allouer 800 millions de dollars sous forme de subvention au pain.

Même si les prix baissent à nouveau, il semble que la tendance soit structurellement orientée à la hausse, ce qui interromprait une tendance baissière engagée depuis la fin des années 1950 (1).



Au risque de faire montre d'une certaine trivialité, nous pourrions dire que le mouvement des prix actuel semble participer du rebond d'une balle dans un ascenseur qui monte : elle monte et descend, mais s'élève tendanciellement. Pour les produits alimentaires, des facteurs conjoncturels (aléas climatiques, variation des surfaces, etc.) expliquent les mouvements erratiques des prix, tandis que des facteurs structurels (augmentation de la demande notamment) les portent globalement à la hausse.

Parmi les productions alimentaires, les céréales sont à l'heure actuelle celles qui affichent les plus fortes hausses. Entre septembre 2006 et septembre 2007, leur prix a augmenté en France de 95,8 %. Le blé tendre qui sert à fabriquer le pain a, lui, doublé durant la même période. Ces augmentations fulgurantes des prix illustrent les travaux réalisés au 17^{ème} siècle par le généalogiste Gregory King, éponyme de la loi économique qui affirme que la hausse des prix agricoles est bien plus que proportionnelle à la diminution de la production.

L'actuelle inflation des prix agricoles, qui est vue par la profession agricole - surtout en Europe - comme un juste rétablissement des prix après une longue période de baisse, a plusieurs causes :

- Des phénomènes conjoncturels ont particulièrement affecté les rendements annuels. Sans que l'on sache si elle est liée au changement climatique annoncé, la sécheresse qui a touché de grands producteurs, comme l'Australie, l'Ukraine et la Russie (au moins dans les plaines du Sud) a obéré les volumes récoltés, au point que ces deux derniers ont suspendu leurs exportations. De leur côté, les Etats-Unis ont connu d'importantes inondations qui ont détruit une partie de leur récolte.

- D'autre part, l'éviction foncière liée à la conversion de surfaces autrefois vouées aux cultures alimentaires en surfaces dévolues à la production des agrocarburants explique aussi le renchérissement des prix agricoles. Dans son rapport intitulé Perspectives de l'alimentation et présenté le 7 juin 2007, la FAO a ainsi fait état de sa préoccupation face à la hausse des prix des céréales, en pointant notamment les biocarburants comme l'un des responsables de cette augmentation. Comme l'image très bien Bruno Parmentier, " *le réservoir d'essence des pays riches est aujourd'hui en confrontation directe avec l'assiette des pays pauvres* (2)".

- S'il y a indéniablement un phénomène structurel à l'œuvre, c'est bien l'accroissement de la demande de produits agricoles qui traduit la forte croissance démographique en cours. A ce phénomène structurel s'ajoute un enrichissement global lié à l'entrée de la planète dans un cycle de forte croissance, avec la réelle expansion de deux géants démographiques : l'Inde et la Chine. Ainsi, toujours plus nombreuses, les populations globalement plus riches intègrent de plus en plus de viande à leur alimentation, décuplant ainsi leurs besoins en céréales. Tandis qu'elle en exportait, il n'est dès lors guère étonnant que l'Inde, en plein essor économique, recoure désormais à des importations de céréales, ce qui ne manque pas de peser sur les cours.

Cette augmentation des cours agricoles, intensifiée par la spéculation sur les marchés à terme, a des incidences sur les pays méditerranéens, surtout ceux des rives Sud et Est qui sont importateurs de produits agricoles, en particulier de céréales dont les prix sont très affectés par le mouvement en cours.

Depuis 1995, les PSEM ont une balance commerciale agricole dont le déficit tourne autour de 10 milliards de dollars selon les années. En remontant au début de la décennie 1960, on constate que cette balance s'est considérablement détériorée eu égard à l'accroissement démographique notamment. Dans ces conditions, on mesure l'incidence que peut avoir aujourd'hui un si soudain emballement des prix des produits agricoles sur les pays de la zone. Et comme leurs ressources en terres et en eau sont déjà fortement exploitées, quand elles ne sont pas surexploitées, ces pays ont du mal à répondre aujourd'hui à l'augmentation de la consommation par un accroissement de la production.

Bien sûr, cette augmentation des prix peut être bénéfique à la population paysanne des PSEM. Mais il ne faut pas perdre de vue que les urbains sont devenus majoritaires (ils représentent 59 % de la population dans les PSEM(3)), et que, d'autre part, tous les produits ne sont pas concernés par une augmentation massive de leurs prix. Aussi, les fruits et légumes qui sont produits en grandes quantités dans les PSEM n'ont-ils pas le même rythme d'augmentation que les céréales. Etant donné ces éléments, il semble donc que les PSEM pourraient figurer plutôt parmi les perdants de cet emballement.

Il est encore tôt pour conjecturer la durée de ce mouvement. A court terme, c'est-à-dire dès 2008, ces prix au plus haut devraient inciter à produire davantage, et donc aboutir à une baisse des cours. Cependant, ils ne devraient pas retrouver les bas niveaux des dernières années, pour les raisons structurelles avancées ci-dessus. Il apparaît en effet évident que la croissance démographique couplée à l'urbanisation est appelée à alimenter encore longtemps le mouvement haussier des cours agricoles. D'autre part, si les perspectives climatiques annoncées se confirment, les phénomènes exceptionnels de sécheresse ou d'inondation devraient amputer régulièrement les rendements agricoles.

Sans trop s'attacher à cette dernière variable climatique qui est trop aléatoire pour envisager sérieusement ses incidences, il ne fait quand même pas de doute que, au cours des dix prochaines années, de nombreux produits pourraient voir leurs prix se maintenir à des niveaux relativement élevés. C'est du moins ce qui ressort du rapport publié en juillet 2007 par l'OCDE et la FAO sur les Perspectives agricoles 2007-2016. D'après ce rapport, la diminution des excédents de production et la réduction des subventions à l'exportation vont accentuer les évolutions à la hausse. Mais surtout, " *l'élément marquant est l'utilisation croissante des céréales, du sucre, des graines oléagineuses et des huiles végétales pour produire des combustibles de substitution, de l'éthanol et du biogazole* ".

Outre le fait qu'il rend précaire l'existence des plus pauvres en Méditerranée et ailleurs, ce nouveau contexte n'est sans doute pas le meilleur catalyseur du dialogue agricole euro-méditerranéen. En effet, alors que la balance agricole est déjà très à l'avantage des pays européens, ceux-ci pourraient être accusés par les PSEM de participer fortement au renchérissement des cours agricoles par l'affectation de grandes surfaces agricoles aux cultures d'agrocarburants. Si tant est qu'elle se précise, cette accusation ne semble pas fondée, au moins pour l'instant, tant l'Europe, comparativement au continent américain notamment, pèse peu dans la sole consacrée aux

biocarburants. Mais quelle que soit la légitimité d'une telle accusation, si elle se confirmait, elle pourrait être d'autant plus brutale que ces agrocarburants sont des substituts à la production d'énergies fossiles dont certains PSEM sont des grands producteurs.

Cependant, il ne paraît pas légitime de s'emballer trop hâtivement sur ce sujet. En effet, s'ils sont en vogue aujourd'hui, il y a de fortes chances que d'ici une dizaine d'années, les biocarburants de première génération soient remplacés par ceux de seconde génération (algues, déchets forestiers, etc.) dont l'intérêt est notamment d'épargner les aires de production agricole et ainsi d'atténuer l'un des facteurs d'enchérissement actuels des cours.

Mais si cette hypothèque est levée, il n'en reste pas moins que la donne démographique et les aléas météorologiques, de plus en plus marqués dans le nouveau contexte climatique, demeurent à l'évidence des facteurs très prégnants dans le soutien des cours, et les PSEM nettement importateurs pourraient en pâtir fortement.

Perspectives pour les agrocarburants

Aux États-Unis, la production annuelle d'éthanol à partir du maïs devrait doubler entre 2006 et 2016, de même que les volumes d'oléagineux (principalement de colza) destinés à la production de biocarburants dans l'UE (actuellement un peu plus de 10 millions de tonnes). Au Brésil, la production annuelle d'éthanol devrait atteindre quelque 44 milliards de litres, contre 21 milliards actuellement. La production annuelle chinoise d'éthanol, de l'ordre de 2 milliards de litres actuellement, devrait grimper jusqu'à 3,8 milliards de litres.

Source: OECD-FAO, Agricultural Outlook 2007-2016, Joint OECD-FAO report, Roma (Italy), July 2007

2. LA RÉVOLTE DES ASSOIFFÉS EN EGYPTE : ILLUSTRATION D'UNE TENSION

Loin des caméras, au moins celles du Vieux continent, des scènes de révolte ont traversé l'Égypte cet été. Dans le pays, en revanche, la presse égyptienne a relayé les multiples accrochages entre policiers et manifestants qu'elle a qualifiée de " révolte des assoiffés ". Le quotidien indépendant al-Masri al Yom a même qualifié de " guerre de l'eau " ces soulèvements dont le mobile était la piètre qualité du service d'adduction en eau potable. Lors de ces incidents, parfois violents, plusieurs dizaines de personnes ont été blessées. Et les assoiffés ont dû se tourner vers des commerçants en eau qui la transportent dans des camions-citerne et la vendent à un prix souvent exorbitant en dépit d'une qualité contestable et d'un service aléatoire. L'Égypte semble donc n'être plus ce don du Nil décrit par Hérodote.

Pourtant, comparativement à certains PSEM, l'Égypte a une bonne dotation en eau, surtout depuis qu'avec la révolution des Officiers libres en 1952, elle s'est dotée du barrage d'Assouan, véritable pilier du développement économique du pays qui a permis d'accroître les surfaces irriguées (voir carte). Avec environ 850 m³ d'eau par personne et par an, le pays est loin d'atteindre le seuil de pénurie, qu'on peut situer à environ 500 m³ d'eau par personne et par an (4).

En additionnant les différentes sources, l'Égypte dispose de quelque 65 milliards de m³ d'eau, dont 55,5 milliards des eaux du Nil, au titre de l'accord de partage de 1959 avec le Soudan, environ 4 à 5 milliards des nappes fossiles du désert occidental et presque 4 milliards de mètres cubes de la nappe aquifère de la vallée et du delta du Nil, continuellement alimentée par le fleuve et l'irrigation. À ces chiffres, il faudrait ajouter les quantités d'eau importantes que constitue la réutilisation quasi systématique des eaux qui ont déjà servi à l'irrigation. En effet, le système hydraulique égyptien est totalement clos jusqu'à la côte méditerranéenne : l'eau qui a servi à l'irrigation débouche ainsi dans les canaux de drainage avant de revenir directement dans le Nil.

En dépit de cette bonne dotation, l'Égypte présente pourtant des signes de pauvreté hydraulique évidents. Les incidents de cet été sont là pour en témoigner. Ceux-ci démontrent que la pauvreté en eau n'est pas seulement une question de volumes utilisables mais qu'elle participe également d'un déficit d'accès, lui-même lié à une somme d'incapacités de tous ordres, en particulier économique et politique.

En Égypte, l'incapacité économique peut, par exemple, se traduire par l'impossibilité qu'éprouvent nombre de ménages à financer collectivement une motopompe capable de convoier l'eau vers les appartements situés en hauteur. Ce problème est loin d'être anecdotique dans un pays où les réservoirs en eau ne sont pratiquement jamais en hauteur étant donnée l'absence de relief dans la vallée du Nil et du Delta. Dès lors, seuls les quartiers et les immeubles bien équipés en motopompes auront un service d'approvisionnement efficient, à condition bien sûr que des canalisations desservent les zones d'habitat et qu'elles convoient de l'eau convenablement traitée. Là se trouve une source d'incapacité économique autant que politique. L'adduction d'eau potable dépend en effet aussi bien de la capacité à payer un service que de la capacité à peser politiquement pour obtenir un service d'approvisionnement convenable. Et force est d'admettre que les villes nouvelles en périphérie du Caire, principalement destinées à une clientèle haut de gamme, voient leur demande en eau potable satisfaite tandis qu'elles abritent aussi des terrains de golf et des piscines.

En l'absence d'un service efficient et juste, beaucoup d'Égyptiens sont contraints à dépendre du service de vendeurs d'eau peu scrupuleux dans bien des cas. Pire encore, certains s'alimentent directement dans le Nil dont les eaux sont de plus en plus polluées à mesure que l'on se déplace vers l'aval. En effet, dans le système fermé tel qu'est conçu le réseau égyptien, les eaux d'irrigation reviennent dans le Nil après s'être chargées de déchets organiques, de résidus d'engrais ou de pesticides, sans compter que les eaux usées domestiques s'y retrouvent également : au cours de la crise de cet été, le ministre de l'Irrigation, Mahmoud Abou Zeid, a ainsi admis dans la presse que seuls 60 % des villes et 4 % des villages étaient équipés d'un réseau d'égouts.

Ainsi, 25 % des Egyptiens, plutôt ruraux, consommeraient directement une eau qui n'est jamais traitée. Avec tous les éléments qui se retrouvent dans ces eaux, il n'est guère étonnant de constater une certaine propagation de maladies liées à la qualité hydrique (bilharzioses, diarrhées, maladies virales, cancers, etc.).

Si cette situation souligne une réelle incapacité politique de certaines populations à faire valoir leur droit à l'eau potable, il n'est pas moins vrai que l'Etat égyptien révèle lui aussi son incapacité financière à suivre la croissance de la population par la fourniture conséquente d'infrastructures d'adduction et de traitement. Toutefois, face à l'exaspération populaire qui a été très médiatisée, le ministre de l'Habitat, Ahmad al-Maghrabi, a annoncé la mise en place d'un plan d'urgence d'un milliard de livres égyptiennes (environ 130 millions d'euros), destiné à soulager les Egyptiens les plus affectés d'ici avril 2008. Ce plan prévoit de nouvelles canalisations et une centaine de stations de purification d'eau doivent être construites ainsi que près de 500 puits creusés, alors que des villages ne disposent pas, ou plus, d'eau potable depuis des mois, voire des années.

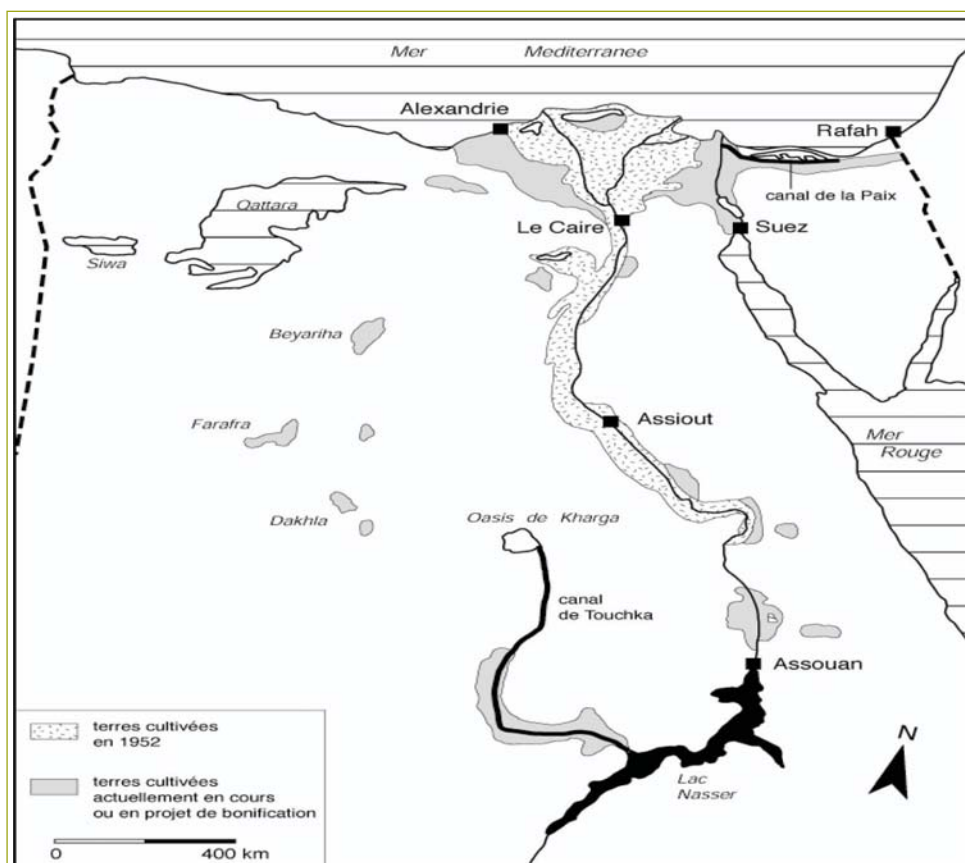
Mais ce plan en appelle d'autres si l'Egypte veut prévenir des manifestations plus brutales. Un gros effort reste à faire en termes d'infrastructures d'adduction et d'assainissement pour d'une part combler le retard, et d'autre part accompagner la croissance démographique en cours. Toutefois, ces efforts sur les infrastructures d'assainissement et d'amenée d'eau ne sauraient être suffisants. Plus que jamais une politique de gestion de la demande s'impose car la dotation actuelle relativement confortable pourrait n'être qu'un bon souvenir en 2025, date où l'Egypte sera passée sous le seuil des 500 m³/an/habitant.

La gestion de la demande offre des possibilités énormes à l'Egypte tant le modèle qui a prévalu est fortement aquavore. Principale utilisatrice puisqu'elle absorbe quelque 80 % de la ressource, l'irrigation est notamment basée sur la technique de l'inondation à la parcelle qui est très dispendieuse en eau. Seules les terres récemment bonifiées sont irriguées avec des techniques plus modernes et économes en eau (goutte-à-goutte, aspersion).

Cependant, cette reconversion suppose des investissements coûteux jusqu'à l'heure peu intéressants, car l'eau n'est pas payante en Egypte, ce qui explique d'ailleurs que des cultures à forts besoins en eau (le coton, le Bersim ou trèfle d'Alexandrie, et le riz) soient abondamment développées dans le pays au détriment de cultures moins exigeantes comme les légumes secs ou les céréales dont l'Egypte manque tant à l'heure où leur prix explose.

On mesure l'ampleur des efforts à consentir de la part de l'Etat mais aussi de la part des fellahs pour prévenir une crise de l'eau qui pourrait être plus grave encore que les manifestations de cet été. Et à un moment où les Etats en amont revendiquent leur part de Nil - en particulier l'Ethiopie où se forment environ 85% du débit du Nil, alors qu'elle en retient moins de 1%-, il serait inconsidéré d'envisager un recours supplémentaire à ce fleuve si cher aux Egyptiens. La dotation actuelle aura donc peu de chances d'augmenter. D'ailleurs, le développement actuel de la nouvelle vallée, desservi à partir du canal de Toshka (cf. carte), se fait sur le quota dévolu à l'Egypte dans le cadre de l'accord de 1959, signé avec le Soudan mais excluant l'Ethiopie.

Même si dans le contexte d'évolution climatique à long terme d'aucuns annoncent le déplacement du front intertropical vers le Nord, avec la possible augmentation du débit du Nil, l'heure est donc à une révision des pratiques hydrauliques, plus que jamais nécessaire pour économiser l'eau.



Carte des aménagements hydrauliques en Egypte.

Source : *Eau et pouvoir en Méditerranée, Confluences Méditerranée*, n°58 (dir Pierre Blanc)

3. TURQUIE : PÉNURIE DANS LE CHÂTEAU D'EAU DU PROCHE-ORIENT

La situation hydraulique égyptienne n'est pas la seule à avoir révélé ses limites cet été. Parmi les pays qui ont connu des difficultés, la Turquie, qui est encore mieux dotée en eau que l'Egypte, est celui dont la crise est la plus étonnante. En effet, fréquemment présentée - avec raison - comme le château d'eau de la Mésopotamie, la Turquie a même été envisagée comme le possible fournisseur d'eau d'un Moyen-Orient apaisé. Pourtant ce pays qui alimente déjà l'île de Chypre, et qui envisage de fournir Israël, a fait face durant l'été 2007 à de graves pénuries d'eau présentées comme les plus arides depuis quatre-vingts ans. Le barrage d'Alebeykoy près d'Istanbul s'est retrouvé asséché et la production de blé, de pastèques, de raisins et de tomates a diminué de 25 %. C'est le grenier du pays, à savoir la région centrale d'Anatolie, qui a été le plus exposé à l'aridité, avec des pertes qui dépassent les 40 %.

Cette sécheresse s'est également manifestée par une crise de l'approvisionnement urbain, particulièrement à Ankara, où la question s'est très rapidement invitée dans le débat politique. Dans un premier temps la municipalité a semble-t-il minimisé le problème, invitant les Ankariotes à partir en vacances avant d'imposer des coupures d'eau le premier août. Les différents quartiers de la capitale ont été ainsi privés d'eau de façon intermittente avant que la rupture de deux canalisations ne prive d'eau la totalité de la population pendant 5 jours, certains bidonvilles n'ayant pas été desservis pendant deux semaines. Même les hôpitaux ont dû alors être alimentés par des camions-citerne, mais des milliers de cas de diarrhées ont été signalés.

La polémique est née du fait que la municipalité avait été avertie dès le mois d'avril par la Direction générale des eaux (DSI) de la nécessité de procéder à un rationnement. Mais dans un contexte pré-électoral, cette posture était quelque peu inconfortable. D'autre part, dans cette polémique, il a été souligné aussi que, trois ans plus tôt, la même Direction avait suggéré que la ville s'exposait à un risque de pénurie, mais que celle-ci pouvait être évitée par son raccordement à la rivière Gerede.

Face à un tel problème d'approvisionnement rapidement prétexte à des joutes politiques locales, la ville a accéléré les travaux de connexion à la rivière Gerede ainsi qu'avec le fleuve de Kizilimak. Mais ces branchements qui devraient intervenir rapidement posent des problèmes de qualité, car les eaux du fleuve Kizilimak sont très souillées, sans compter qu'ils épargnent les Ankariotes d'un effort de gestion de la consommation qui est loin d'être optimal. De son côté, la mairie d'Istanbul, qui compte quelque 14 millions d'administrés, a fait creuser une centaine de puits et accélérer des projets de canalisation liant la ville à deux fleuves qui se jettent dans la mer Noire.

Plus globalement, les autorités turques ont annoncé l'accélération de six projets de barrages, parmi lesquels celui d'Illisu sur le Tigre qui était bloqué jusqu'à l'heure pour des raisons environnementales et géopolitiques. Mais devant la gravité de la crise, les autorités ne semblent plus hésiter à aller contre les associations écologistes turques, tandis que la déliquescence de l'Irak semble atténuer leurs préventions à froisser les autorités de Bagdad.

Si elle a peut-être révélé l'intensité des difficultés climatiques qui s'annoncent, la crise de l'été 2007 a souligné à coup sûr le caractère précaire de la situation de la Turquie. S'il est très bien pourvu en eau, au moins globalement, ce pays accuse un retard très important en matière de desserte et de planification hydraulique, ce qui explique largement la crise passée. Car, ne nous y trompons pas, si l'infrastructure et la gestion de l'eau étaient à la hauteur des enjeux, il ne fait aucun doute que ce pays gros exportateur d'eau potentiel pourrait subvenir à ses besoins même en cas de forte sécheresse. " Aide-toi, le ciel t'aidera ", voilà un vieil adage auquel la Turquie semble donner une nouvelle actualité.

4. LA LUTTE POUR LA TERRE

Depuis la fin des années 1990, des insurrections agraires gagnent régulièrement diverses localités d'Egypte. Ces jacqueries, certes contenues, qui auraient fait cent soixante et onze morts entre 2001 et 2004, se produisent dans un contexte de contre-réforme agraire impulsé par les autorités égyptiennes au cours des années 1990. Quoique peu organisés, certains collectifs de paysans sans terre s'invitent même dans les forums altermondialistes.

Avant d'évoquer les raisons et les modalités de cette contre-réforme, il importe de revenir sur les réformes agraires qui avaient été mises en œuvre dans les années 1950 et 1960. En Egypte, la répartition foncière était extrêmement déséquilibrée.

Pourquoi le déséquilibre foncier en Egypte ?

En Egypte, un pays qui s'était plus rapidement libéré de la tutelle ottomane, le déséquilibre foncier trouve son origine dans les dernières années du règne de Méhémet Ali (1805-1848). Celui-ci avait commencé à distribuer les terres du pays à des personnes privées, proches du régime. C'était le cas notamment des terres abaadia allouées aux officiers et aux hauts fonctionnaires. Cette politique fut poussée plus avant, notamment entre 1858 et 1880, par une série de lois et de décrets qui achevèrent de mettre en œuvre la propriété privée. Mais cette privatisation du foncier s'est doublée d'une dévolution des terres aux membres de la famille du Khédive (vice-roi) ou aux hauts fonctionnaires qui le servaient.

Après l'occupation britannique qui ne mit pas un terme à cette appropriation déséquilibrée, le mouvement de concentration des terres s'est poursuivi. Les petits propriétaires, endettés auprès des prêteurs citadins, vendaient rapidement leurs terres qui agrandissaient ainsi leurs domaines. Cette appropriation était aussi favorisée par le système d'héritage qui imposait - et impose toujours d'ailleurs - un strict partage des terres à la descendance. La fragmentation du capital foncier rendait impossible la survie d'une famille sur des exploitations de plus en plus petites qui se voyaient dans l'obligation de vendre. Au final, à l'issue de la Première Guerre mondiale, plus de 40 % de la surface cultivée appartenaient aux gros propriétaires (ceux qui possédaient plus de 50 feddans (7)).

La réforme agraire débuta en 1952, avec la prise de pouvoir des Officiers libres. La concentration agraire était telle que 0,4 % des propriétaires détenaient 34 % des superficies, tandis que des millions de paysans sans terre venaient proposer leurs services sur les exploitations ou bien grossir les villes du pays, sans y trouver pour autant des emplois de substitution.

La réforme agraire engagée par les Nassériens se déroula en plusieurs phases avec un constant abaissement du plafond de limitation de la propriété : 200 feddans en 1952, 100 en 1961, 50 en 1969. Mais beaucoup de propriétaires ayant alors réalisé des partages fictifs entre parents, une proportion non négligeable de la surface agricole échappa à la réforme agraire. Malgré ces détournements, beaucoup de familles reçurent des parcelles supplémentaires, ce qui résolut, au moins en partie, la question des paysans sans terre.

À côté de ce plafonnement de la taille des exploitations, l'Etat égyptien imposa aux propriétaires un contrôle strict du fermage des terres qu'ils louaient aux paysans. Les propriétaires ne pouvaient ainsi plus augmenter le loyer comme ils avaient pris l'habitude de le faire, profitant pour cela de la pression démographique et de la pression foncière qu'elle entraînait.

Au prétexte d'accroître la productivité et ainsi d'augmenter la production de céréales et des cultures d'exportations capables de financer les importations alimentaires, l'Egypte n'hésita pas dès 1992 à procéder à une contre-réforme agraire. Pour les continuateurs de l'infatih - le processus de libéralisation lancé par Sadate en 1974 -, il s'agissait de suspendre le blocage des loyers tel qu'il avait été imposé par la réforme agraire de 1952. Ainsi les autorités espéraient-elles qu'avec l'augmentation des loyers, les terres se concentreraient entre les mains d'agriculteurs bien lotis, dont les exploitations plus vastes permettraient, alors, une intensification de la production afin de créer des surplus. C'est du moins l'interprétation qu'en faisait François Ireton, chercheur au CEDEJ, lorsqu'il affirmait : *"L'explication la plus plausible de cette loi est qu'un courant libéral veut revaloriser les loyers de la terre pour qu'elle aille à des paysans qui peuvent payer ce type de loyer, donc créer des exploitations plus vastes, avec une intensification de la production, des méthodes de culture plus scientifiques et la création de gros surplus (8)".* C'est sans doute ce dernier point qui a prévalu dans les choix politiques.

Curieusement, cette contre-réforme agraire, critiquée par les nassériens et par les marxistes égyptiens, fut soutenue par les islamistes - y compris les radicaux de la Jamaa Islamiya - qui n'ont de cesse, sur d'autres sujets, de tancer les autorités du Caire. En fait, ils apportèrent leur soutien à cette nouvelle loi agraire car celle qu'avait voulue Nasser était contraire à la loi islamique (Shari'a) qui promeut la propriété privée.

Alors que, après une période de transition de cinq années, cette réforme s'applique pleinement aujourd'hui, la révolte des locataires gronde, même si des mesures d'accompagnement prévues pour eux atténuent l'ampleur des jacqueries qui demeurent sporadiques : une enveloppe de 100 millions de livres égyptiennes a été allouée à l'ensemble des paysans ; des prêts à long terme pour achats sont consentis ; enfin, l'accès des locataires privés de terre aux nouvelles zones à bonifier est privilégié, en particulier dans la vallée du Sinaï.

Ce débat parfois violent souligne tragiquement la volonté qu'ont l'Egypte et d'autres pays de la région de trouver de nouveaux moyens pour faire reculer leur dépendance alimentaire ou au moins pour faciliter l'émergence d'une agriculture exportatrice capable de financer les importations de produits alimentaires de base.

Ainsi, de façon un peu brutale en Egypte, on assiste, tout comme dans d'autres pays de la zone (Maroc, Tunisie, Algérie, Turquie, Jordanie) à la confirmation d'une agriculture duale : d'un côté, de grandes exploitations capables d'accroître considérablement leur productivité et donc leurs livraisons agricoles, et, d'un autre, des petites exploitations tournées vers l'autosubsistance. Pour ces petites exploitations, il est difficile d'imaginer le même scénario que celui qui a prévalu en Europe dans les années 1960-1970, et au cours duquel les campagnes se sont vidées pour apporter aux pôles industriels la ressource humaine dont ils avaient besoin. La décrue de la population y a été possible car elle a été accompagnée par un fort niveau d'industrialisation. Malheureusement, dans la plupart des PSEM, le développement de l'industrie ou même du tourisme est encore trop hypothétique, eu égard à l'instabilité politique qui y règne.

Cette propension à la dualisation de l'agriculture devrait donc se confirmer, d'autant plus que la plupart des PSEM, à l'instar de l'Egypte, sont entrés dans un processus de libéralisation en matière d'échanges commerciaux. D'autre part, cette libéralisation commerciale devrait pousser les pays de la région à plus de spécialisation en matière de production agricole, même si les possibilités de diversification sont limitées.

La confirmation des problèmes agraires en Egypte, comme en d'autres endroits de la Méditerranée, souligne qu'il est plus que jamais nécessaire de penser l'avenir des petits paysans, loin de tout " modèle " venu d'ailleurs. ■

(1) Dynamique des prix agricoles internationaux. Synthèse des exposés et des débats du séminaire du 7 juin 2005. CERI, Coordination Sud, CIRAD, <http://www.ceri-sciencespo.com/archive/sept05/synthesevf.pdf>

(2) Le Monde, 4 septembre 2007.

(3) Nations unies, 2005

(4) La notion de stress hydrique est sujette à discussions et donne lieu à des appréciations différentes. L'hydrologue Malin Falkenmark distingue le seuil de tension situé à 1000 mètres cubes par an et par habitant et celui de pénurie hydrique qui est situé à 500 mètres cubes par an et par habitant. En dessous de ce seuil, se trouvent la Jordanie, Israël, la Libye notamment.

(5) Habib Hayeb, " De la pauvreté hydraulique en Méditerranée : le cas de l'Egypte ", in Eau et Pouvoirs (direction Pierre Blanc), Confluences Méditerranée, Numéro 58, 2006.

(6) Land Center For Human Rights, www.lchr-eg.org/index.htm

(7) Un feddan équivaut à 0,42 hectare

(8) Alternatives économiques, Les fellahs victimes de la libéralisation, G. Lenoir, novembre 1998, p.43

